

Réseau de données sécurisé plus (RDS+)

Le réseau de données sécurisé plus (RDS+) fait partie du système national d'échange de données sécurisé (SEDS) et constitue la base de ce projet. Le système d'échange de données comprend aussi un système d'accès aux données (SAD) et un réseau de suivi de la situation (RSS). Après une analyse de la situation, il a été décidé d'échelonner les travaux.

Le RDS+ est un réseau de transport à large bande de couche 2 capable de transférer d'importants volumes de données et doit servir de base à tous les systèmes télématiques de la protection de la population qui ont trait à la politique de sécurité. Cela signifie qu'à l'avenir, il servira de système central de communication de la protection de la population et de la gestion de crises à l'échelle nationale. Il s'appuie sur le réseau de conduite suisse.

Le projet RDS+ comprend en outre le volet « couche 3 » (réseau d'accès IP [protocole internet]) du projet Système d'accès aux données (SAD). La couche 3 vise à assurer la mise en réseau IP sécurisée des systèmes de communication des états-majors de conduite fédéraux et cantonaux et des principaux exploitants d'infrastructures critiques. Même en cas de panne d'électricité, les couches 2 et 3 doivent continuer à fonctionner pendant au moins 14 jours.

Avancement du projet et prochaines étapes (état au 30.06.2025)

Contexte

1re étape : sites cantonaux

À la mi-juin 2025, treize sites cantonaux avaient été raccordés, mais sans redondance. Quatre autres raccordements seront effectués d'ici fin août 2025 et encore sept autres d'ici fin 2025. Pour les quatre sites restants, des retards sont à prévoir pour trois d'entre eux en raison de nouvelles constructions à réaliser et, pour un site, en raison de la nécessité de clarifier la question du financement.

2^e étape : sites de la Confédération

Lors de la réunion de direction du 28 avril 2025, une décision de principe a été prise entre l'OFPP, l'OFIT, le cmdt Cyber et le secteur TNI de la ChF concernant l'architecture du raccordement des sites de la Confédération au RDS+. La priorité sera accordée au raccordement des centres de calcul de la Confédération PRI-MUS et CAMPUS. Les sites de la Confédération prévus pourront ainsi déjà être connectés via l'infrastructure existante de l'OFIT.

Ce dernier a été chargé de définir l'architecture du raccordement des sites de la Confédération. Le concept comprend une nouvelle architecture pour le raccordement des sites de la Confédération à partir des deux centres de calcul PRIMUS et CAMPUS. Il est prévu de remplacer les connexions existantes des fournisseurs publics par des connexions propres renforcées. Les travaux correspondants ont été lancés.

3^e étape : exploitants d'infrastructures critiques (EIC)

Des ateliers ont été organisés avec plusieurs EIC : Migros, la Banque nationale suisse, Axpo et Swissgrid.

Prochaines étapes

Sur la base de la décision relative à l'architecture de raccordement des sites de la Confédération, l'OFPP, l'OFIT, le cdmt Cyber et le secteur TNI de la ChF élaborent un concept sous la direction de l'OFIT. Celui-ci devrait être achevé d'ici fin 2025.

Un accord de prestations entre l'OFPP et le cdmt Cyber pour le raccordement des centres de calcul, qui servira de base au raccordement ultérieur de tous les sites de la Confédération (2^e étape), est en cours d'élaboration et devrait être approuvé dans les meilleurs délais.

La fin du projet pilote LAFIS sur RDS+ est prévue pour fin septembre 2025.

Selon le nouveau calendrier, le projet devrait être achevé fin 2029 (au lieu de fin 2027 comme indiqué dans le message).

1re étape : sites cantonaux

Les prochains sites cantonaux seront raccordés conformément à la planification cidessous :

- D'ici fin août 2025 : AG, AI, GL, ZG
- D'ici fin 2025 : AR, BE, GE, SH, SO, SZ, TG
- Pas encore planifiés : TI, BS, VS, 2^e site BE. Raisons : nouvelles constructions à réaliser, financements encore à clarifier.

2e étape : sites de la Confédération

Dans un premier temps, la priorité sera accordée au raccordement au RDS+ des deux centres de calcul de la Confédération PRIMUS et CAMPUS, qui devrait être réalisé d'ici à fin mars 2026. Les sites de la Confédération prévus pourront ainsi déjà être connectés via l'infrastructure existante de l'OFIT.

L'étape suivante consistera à renforcer les liaisons entre les connexions RDS+ dans les centres de calcul de la Confédération et les sites de la Confédération prévus.

3^e étape : exploitants d'infrastructures critiques Des ateliers avec Skyquide et Coop sont prévus ou envisagés.

Défis actuels (RDS+)

Raccordement des sites cantonaux prévus d'ici fin 2025.

Garantie des ressources et du savoir-faire de la part du cdmt Cyber nécessaire à l'exploitation tout au long des étapes d'extension du RDS+ après réception des premiers sites cantonaux (à partir du troisième trimestre 2025).

Mise en œuvre de la décision relative à l'architecture du raccordement des sites de la Confédération. Élaboration d'un concept avec la participation de plusieurs services fédéraux (cdmt Cyber, OFIT, secteur TNI de la ChF, SG DDPS, OFPP).

40 26 44 offices fédéraux infrastructures critiques App 1 App 2 App 3 App 2 App 3 SEDS RDS+ Routeu OTH MUX OTH MUX WUX WUX Armoire BAC Connexion RDS+ Armoire BAC Connexion RDS+ Armoire BAC Connexion RDS+ 7,4€ DMZ DMZ . . WAF WAF CC2 CC1 Zone SEDS Zone SEDS cc 0 8 SAD 自然全日参田日 SAD 国际全口物中的 Légende Services du projet Système d'accès aux donneés (SAD) Dynamic Host Configuration Protocol Sense (Philametrian Infrastructure à clé publique (PKI) Sécurité des réseaux / Lightweight Directory Access Protocol (LDAP) Gestion des identités et des accès (IAM) Domain Name Service (DNS) Network Time Protocol Server (NTP) Nœuds du ré

RDS+: passerelles vers les partenaires

Illustration : architecture du SEDS

Rôle de la Confédération

La Confédération est responsable des composants centraux RDS+ jusqu'au point de transmission du site de la Confédération, du canton ou de l'EIC. Les conditions et prescriptions relatives à l'utilisation des systèmes, à leur exploitation et à leur adaptation technique sont toutefois établies en concertation avec la Confédération, les cantons et les EIC.

Rôle des cantons et des EIC

Les cantons et les EIC sont responsables du renforcement de l'infrastructure des bâtiments (emplacement du point de transmission) et assurent via leurs composants décentralisés le transfert des données depuis le point de transmission jusqu'à leurs utilisateurs, avec un même niveau de disponibilité et de sécurité.

Données du projet	
Responsabilité	OFPP, Division Gestion des programmes Commandement Cyber de l'armée pour la mise en place et l'exploitation ainsi que les prestations de support relatives au ré-
	seau de données national Plus couches 1 à 3 dans le rôle d'entrepreneur général
Durée	Lancement : 2021 Fin : 2029
Décisions politiques	Parlement : libération du crédit d'engagement 09/2019 Libération partielle des moyens financiers de la 2e étape (12/2022) Libération du reste des moyens financiers de la 2e étape (06/2025)
Investissements	Mandat de projet actuel : 87,6 millions de francs Planification actuelle : 87,6 millions de francs Dépenses à ce jour : 20,5 millions de francs
Ressources financières de la Confédération	150 millions de francs d'investissement selon le message SEDS (y compris le réseau de suivi de la situation [RSS] et le système d'accès aux données [SAD])
Ressources financières des cantons / des EIC	Coûts d'investissement pour le renforcement des sites Pour 2026 et 2027, coûts d'exploitation annuels de 125 000 francs (par raccordement Confédération / canton / EIC). Les coûts d'exploitation à partir de 2028 seront recalculés en fonction de la modification de certains paramètres (p. ex. renchérissement).